

UN LIVRE POUR L'ETE...OU COMMENT LA LUTTE CONTRE L'ILLETRISME  
SE TRANSFORME EN «COUP DE COM»

Sous-couvert de l'habituel empressement à monter des opérations médiatiques destinées à rassurer certains parents d'élèves de la qualité d'un «certain» enseignement public; les délais de mise en œuvre de la circulaire n° 2010-067 du 26-5-2010 publié au Bulletin officiel n°24 du 17 juin 2010 sont si restreints, que l'on en arrive à la situation de choix par certains IEN des écoles bénéficiant de cette opération, à l'inverse de ce que préconise ladite circulaire.

Extrait:

*Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme, le ministre a souhaité que les écoliers de CMI quittent l'école au mois de juin avec un livre, compagnon de papier, dans le cadre de l'opération « Un livre pour l'été ».*

[...]

*Les écoles qui souhaitent participer dès cette année scolaire à l'opération « Un livre pour l'été » devront produire un projet pédagogique en réponse au cahier des charges ci-dessous. C'est la qualité du projet pédagogique qui sera le critère majeur de sélection des écoles qui pourront bénéficier de cette première dotation expérimentale.*

[...]

*Le choix des écoles et des classes*

*Une dotation par département sert de base à la sélection des écoles volontaires.*

*La sélection des écoles sera opérée dans chaque département dans la limite du volume attribué au département sous l'autorité des IA-DSDEN, en liaison avec les correspondants académiques chargés de la prévention de l'illettrisme. Une régulation académique est possible.*

*Le choix sera fondé sur l'analyse qualitative du projet pédagogique validé par l'IEN en réponse à un cahier des charges national.*

Sur les Pyrénées Orientales, environ 6 classes par circonscription d' IEN sont concernées. Nous ne doutons pas qu'un bilan sincère et objectif sur les critères de choix par les IEN sera fait... et communiqué...sur l'interprétation de la notion de «régulation académique»...les quelques écoles qui nous ont communiqué cette information ne semblent pas particulièrement «touchées» par l'illettrisme.



La journée de mobilisation interprofessionnelle du 24 juin appelée par la CGT, la CFDT, la CFTC, la FSU, l'UNSA et Solidaires a connu une très forte mobilisation. Le nombre d'arrêts de travail dans le secteur privé, les chiffres de grèves dans le secteur public, le nombre de manifestant-es (deux millions) dans tout le pays : tout indique qu'un saut qualitatif important a été franchi dans la construction du rapport de forces. Le gouvernement misait sur l'approche de la période estivale pour afficher le soutien de la population à son projet, il en est pour ses frais !

Le succès d'aujourd'hui doit permettre de nouveaux rendez-vous de grève interprofessionnelle pour la rentrée. Pour imposer le retrait de ce projet, il faut préparer un mouvement d'ensemble, une grève générale : c'est le rapport de forces qui obligera le gouvernement à céder.

**Pour l'Union syndicale Solidaires, c'est lors du démarrage du débat parlementaire en septembre que nous devons construire une mobilisation encore plus forte. Dans ce sens, l'Union syndicale Solidaires proposera lors de la prochaine intersyndicale qu'une date de mobilisation interprofessionnelle le plus tôt possible en septembre soit d'ores et déjà fixée.**